

AGENT EN EDUCATION

QUELQUES PISTES POUR PREPARER L'EXAMEN DE DEONTOLOGIE-LEGISLATION

Programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles 180/2003/248B

I. DEONTOLOGIE

A. Théorie

1. Place de la déontologie dans l'éventail des lois et assimilés.
2. Les professions protégées par la déontologie.
3. Qualités requises pour être un bon éducateur.
4. Les rôles de l'agent en éducation.
5. La convention des droits de l'enfant.
6. Les droits de la personne handicapée.
7. Les devoirs de chacun.
8. Les institutions et organismes visant :
 - La protection de l'enfant
 - Le retour à l'autonomie des personnes en difficulté ;
 - L'aide morale, sociale, psychologique, médicale, juridique et visant la prévention en général
 - Les structures d'accueil pour les personnes âgées
 - Les structures d'accueil pour les personnes handicapées ou pour les jeunes en difficulté
 - Les différents types de placement
9. L'accueil d'urgence.
10. La notion de responsabilité civile et pénale.
11. La nécessité des assurances.
12. Le secret professionnel et l'obligation d'assistance à personne en danger.
13. La transmission des informations.
14. Le travail en équipe, le partenariat avec tous les acteurs.
15. Les projets
 - institutionnel
 - de vie
 - pédagogique

16. La gestion d'un programme individualisé avec des personnes handicapées.
17. Savoir rédiger un rapport :
 - les conditions de forme et de fond
 - les adaptations en fonction du destinataire

B. Mises en situation.

Conduites à tenir en cas de situations particulières. Que faire en cas :

1. De suspicion de maltraitance.
2. De suspicion de vol, mensonge, fabulation, harcèlement, chahut et désobéissance.
3. De présence d'un leader qui entraîne les autres à s'opposer à l'éducateur, à l'animateur,
 - démotivation
 - agressivité
 - vandalisme
 - délation
4. De conflits entre membres du personnel : comment gérer la situation.
5. Pour organiser un voyage de un ou plusieurs jours, pour un groupe d'enfants ou adultes en milieu scolaire ou/et extrascolaire.
6. Pour contrer un chahut au dortoir.
7. Si, la police veut emmener un jeune qui est sous la responsabilité de l'agent d'éducation.
8. Si, lors d'un déplacement, un jeune manque le rendez-vous fixé par l'agent d'éducation, pour le retour.
9. Si, à la fin de l'étude, des parents ne sont pas venus chercher leur(s) enfant(s).
10. Si l'alarme incendie se déclenche dans le bâtiment l'agent d'éducation est en charge d'un groupe d'enfants.
11. Si une bagarre éclate entre des jeunes.
12. Si une (ou plusieurs personnes) a(ont) de graves manquements par rapport à l'hygiène.
13. Si un enfant, un jeune ne veut pas manger.
14. Si un enfant pleure lors du coucher.
15.

II. LEGISLATION

1. Notions de base du fonctionnement politique :
 - Les élections
 - La démocratie
 - La monarchie constitutionnelle et représentative
2. Les instances politiques
 - fédérales
 - régionales
 - locales.
3. Le monde judiciaire :
 - Les cours
 - Les tribunaux
4. Les sources du droit en fonction de la hiérarchie des sources
5. Quelques notions de droit civil :
 - La capacité physique
 - L'incapacité physique et mentale
 - L'émancipation
 - La tutelle
 - La protection des personnes vulnérables
6. Structure du système scolaire en Belgique :
 - Enseignement ordinaire, de jour et de promotion sociale
 - Enseignement spécialisé
7. Les différents types de réseaux : CFWB, provincial, communal, libre, libre non confessionnel, privé.
8. Les contrats de travail et les obligations du travailleur et de l'employeur.
9. La protection de la rémunération.
10. Le contrat de travail :
 - La suspension : maladie, grossesse
 - La fin du contrat de travail : préavis, démission, licenciement pour faute grave, licenciement abusif)
11. Notions de base du système social :
 - La redistribution des revenus (ONSS)
 - L'assistance sociale (CPAS)
12. Les organes de concertation :
 - Les commissions paritaires
 - Le conseil d'entreprise
 - La délégation syndicale
 - Le comité pour la prévention

- La protection au travail
- Le conseil national du travail
- L'inspection du travail
- Les conventions collectives

13. Trouver un emploi, comment

14. Les dangers de l'outil informatique

15. En fonction du public, connaissance des habitudes culturelles

16. Nécessité de la formation continue : pourquoi et utilités